

# La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

**ABONNEMENTS**

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine. . . . .	10 fr.	6 fr.
France et Algérie. . . . .	12 »	7 »
Etranger. . . . .	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

**INSERTIONS**

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4<sup>e</sup> page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

## LE CHÂTIMENT CONTINUE!...

Tunis, le 23 Mai 1901

### Le châtimeur continue!...

Lorsque aux plus sombres jours de son proconsulat Millet se livrait aux pires extravagances, aux folies dont le cas relevait du spécialiste, nous l'avons prévenu sur tous les tons de faire bien attention que la roche tarpéienne était plus près du Capitole qu'il le pensait.

Naturellement Millet, puissamment soutenu par le Richelieu manqué qui trônait au quai d'Orsay, son ami Hanotaux, se gaussait de nos avertissements.

Il n'avait cure des réclamations répétées de toute une colonie qui peinait et luttait vaillamment, de ses angoisses; il triomphait insolentement contre elle, ne tenant aucun compte de ses clameurs et ne craignant pas pour se maintenir au pouvoir d'user de tous les moyens, mêmes les plus canailles, allant jusqu'au coup de force....

Comme un laquais dont on est mécontent, le ministère Waldeck-Rousseau moins tolérant que les autres et surtout animé de sentiments plus républicains a fini par le jeter à bas du trône en carton-pâte où il se croyait sans doute rivé à perpétuité en lui conférant, comme fiche de consolation, le titre d'ambassadeur *in partibus* qu'il peut garder précieusement dans sa poche, son mouchoir par dessus.

Près de neuf mois déjà se sont écoulés et ce névrosé, comme sœur Anne, scrute toujours l'horizon pour voir le cavalier qui lui apportera le doux message le rappelant à l'activité dans quelque capitale de l'Europe.

Vain espoir! Le ministère très édifié, même beaucoup trop pour lui, sur ses qualités (?) diplomatiques ne songe pas à troubler la tranquillité à laquelle il l'a condamné.

Il n'a pas même pensé à faire appel à lui — est-ce possible? — pour recueillir la succession vacante et si difficile de

M. Jonnard au Gouvernement Général de l'Algérie alors qu'il est allé chercher au Maroc, son ex-adjoint, M. Révoil dont les services nous sont si précieux près de la Cour Chérifienne.

Ce pauvre Millet a dû, selon son habitude, en attraper une forte migraine du genre de celle qu'il empoigna à la suite du punch d'honneur offert au ministre Krantz dans ce fameux palais des Folies-Millet.

Plaignez ce malheureux! Est-il permis de lui préférer un Révoil?

Quel coup de matraque! Et ce n'est pas fini! Il faudra qu'il digère d'autres pilules plus amères, il le faudra.

Ce n'est pas impunément qu'on aura pu se permettre d'administrer une colonie française comme un petit tzar à coups de décrets, abolissant la liberté de la presse pour faire le silence sur ses actes odieux, emprisonnant les journalistes assez osés pour dévoiler ses turpitudes, ah! non, ce n'est pas impunément.

Tout se paie en ce bas monde!

Le châtimeur continue. Espérons qu'il durera la vie durant de ce diplomate manqué et que nous n'aurons jamais, quelque soit le ministère au pouvoir, à annoncer la nouvelle qu'il a été pourvu d'une ambassade. Si l'on voulait nous entraîner dans une guerre, alors, ce serait différent, M. Millet serait tout désigné pour mettre le feu aux poudres....

Em. LACROIX.

### Billets du Vendredi

**Certitude justifiée**

Nous étions bien certain que la Dépêche ne laisserait pas passer sans la relever la proposition de notre correspondant de peindre dans les ves-pasiennes la face de Millet proposition qu'elle qualifie de « répugnante qui ne peut que soulever le dégoût des gens de cœur ».

Le dégoût des gens à Millet! nous n'en avons cure, mais il a fallu bien du temps pour que celui-ci se manifeste!

La Dépêche est tout plein dans son rôle en défendant M. Millet et nous sommes dans le nôtre en le combattant encore et toujours bien qu'il ait été jeté à la porte de la Résidence Générale depuis huit mois qui doivent lui sembler huit siècles.

Malgré son départ de Tunis, la situation n'a guère changé. Elle est restée la même. C'est toujours le même système et les mêmes individus qui ont aidé Millet à commettre les pires sottises et dont la colonie réclame l'élargissement qui sont en place. M. Benoit trop mou, insuffisamment énergique, manquant d'autorité, n'a pas su prendre en mains le balai nécessaire pour nettoyer les écuries tunisiennes.

Aussi nous ne nous laisserons pas de rappeler cette période néfaste entre toutes qui pèsera longtemps sur les destinées et l'avenir de la Tunisie. Et nous reviendrons souvent à la charge tant qu'on n'aura pas modifié la situation et jeté par dessus bord les Ducroquet, Machuel, Hugon et autres de moindre envergure mais qui n'en ont pas moins contribué à rendre ce pays inhabitable et incolonisable aux français en obéissant aveuglément aux rosseries de Millet.

P.

On peut dire que toute la presse sans distinction de justice musulmane instille sur les conseils de M. à l'occupation et de tous les habitants de cet ancien vice-président du tribunal.

Nous n'étions pas des amis de M. Bourde mais nous lui rendons cette justice qu'il a parfaitement défini la justice musulmane dans son Voyage à travers l'Algérie et la Tunisie.

Il conclut qu'une institution qui encourait les critiques dont elle est l'objet est une institution condamnée, c'est ce que nous nous efforçons de dire sans être entendu.

Espérons que M. Pichon y verra plus clair, plus haut, plus loin, et plus juste.

### L'incurie habituelle

L'attaque soudaine et inopinée du village de Margueritte par une bande de deux à trois cents algériens excités par un marabout fanatique après plus d'un demi siècle d'occupation dépassa l'imagination. Elle doit servir d'enseignement à nos dirigeants et de leçon aux arabophiles.

En Algérie le nombre de ces derniers malgré une population européenne plusieurs fois supérieure à celle de Tunisie est certainement inférieur aux arabophiles de Tunisie.

Nous avons dit, un jour, ce que nous étions : ni arabophobe, ni arabophile mais arabojuste.

Telle devrait être la devise du gouvernement qui semble avoir adopté celle de tout pour l'arabe. Si nous demandons qu'il s'inspire de nos idées, nous ne demandons rien de subversif, pas même qu'on persécute ceux de nos protégés qui attendaient avec une joie non dissimulée, il y a quelques années, le débarquement des Anglais, sans jeu de mots, qui devaient nous chasser d'ici.

L'attaque de Margueritte était heureusement un fait isolé qui n'a eu d'autre répercussion que la bagarre de Gafsa aussi vite réprimée que sa devancière.

Mais si le mouvement non localisé avait été combiné, concerté et mis à exécution de la frontière du Maroc à celle de la Tripolitaine on aurait compté par milliers le nombre des nôtres qui auraient payé

de leur vie l'incurie habituelle de l'administration.

Il faut bien le dire : nous nous sommes endormis devant la soupière feinte de l'indigène qui ne peut et ne pourra jamais se faire à l'idée qu'il devra éternellement subir la domination de l'infidèle.

Aussi cette attaque doit-elle servir de leçon à nos gouvernants qui devront prendre des dispositions de façon à être prêt à toute éventualité.

On a demandé en Algérie l'armement de tous les colons isolés, c'est une excellente idée et tous nos contrôles civils devraient être abondamment pourvus d'armes et de munitions pour être distribués le cas échéant.

Nous n'envisageons pas cette éventualité en Tunisie où les indigènes des villes sont généralement pacifiques mais ce serait une faute grossière que l'on commettrait si les plus élémentaires que comprennent les exemples de nos voisins les Anglais qui ont droit de tuer comme un chien les sujets jaunes, noirs ou rouges de S. M. Edouard VII qui se permettraient de manquer de respect à un Anglais.

M. Révoil paraissant hésiter d'accepter la lourde succession de M. Jonnard, nous avons passé mercredi à M. Waldeck-Rousseau la dépêche suivante :

**Waldeck-Rousseau**

N'avez pas songé à Millet pour Gouvernement Général de l'Algérie. Essayez-en.

Nous ne savons si M. Waldeck-Rousseau suivra nos conseils mais pour le bien que nous souhaitons à M. Millet nous voudrions le voir à la tête du Gouvernement de l'Algérie.

Avant moins d'un mois on serait obligé de l'enfermer à Charenton.

### Nos Échos

Notre ami, M. le C<sup>t</sup> Bordier, ancien contrôleur civil de Maklar, actuellement en retraite à Hammamet, a fait le 25 mai de l'année dernière à Montpellier une Conférence sur la Tunisie en 1900.

Cette Conférence a eu un grand succès aussi la société languedocienne de géographie l'a fait imprimer en une jolie brochure qui est vendue au profit de l'œuvre des tombes militaires en Tunisie dont le commandant est le zélé et infatigable propagateur.

Nous croyons savoir que le C<sup>t</sup> Bordier organisera toujours dans le même but, cet été, une grande fête qui sera donnée probablement dans le nouveau casino que l'on achève d'élever à la plage de Maxia-Rades.

Madame Pichon, mère de notre Résident Général, croit que son fils s'arrêtera quinze ou vingt jours au Japon avant de s'embarquer pour rentrer en France, le Mikado ayant exprimé le désir que notre ministre lui soit présenté. De grandes fêtes seront données en son honneur à Yedo.

Dans ces conditions l'arrivée de M. Pichon ne pourrait pas avoir lieu avant les premiers jours de juillet ce qui retarderait la prise de possession de son poste au mois d'octobre prochain.

Colin de Larmor

Les Nouvelles d'Alger, journal de M. Gérente, sénateur de cette ville, nous ont appris que Colin qui s'était associé avec Max Régis pour créer un journal quotidien du soir, antisémite en Alger ne se serait pas tiré du piège de l'Antijuif Algérien sans laisser quelques plumes.

Notre ami n'a pas voulu s'engager plus avant dans une lutte où il n'y avait rien à gagner mais tout à perdre.

Aussi, ne pouvant rentrer dans ses débours, s'est-il vu dans l'obligation d'assigner M. Max Régis devant le tribunal de Commerce.

→→

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, M. Poulain agréé par le Conseil d'administration du B.-G. pour succéder à M. Aubert a donné sa démission d'inspecteur principal des écoles.

Il est actuellement à Paris où il attend la nomination de cette nomination ne sera parait-il rendue officielle que le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

On nous assure que Madame Poulain était ces temps derniers de passage à Tunis d'où elle se serait rendue à Bône pour arrêter la résidence future du nouveau chef d'exploitation du B.-G.

Le choix de Madame Poulain se serait porté sur Bône-la-coquette.

Nous regretterons vivement cette détermination qui nous semble assez logique si les bureaux doivent continuer à résider à Bône.

### Beware of pickpockets

Autrefois les Anglais seuls avaient la spécialité des grandes escroqueries du monde comme ce marchand de tympan artificiels qui empoche l'argent sans jamais envoyer aucun tympan ni payer les réclames qui servent à commettre ses escroqueries ce qui est le comble et dont le domicile est introuvable lorsqu'on veut lui faire rendre gorge.

Voici que les Italiens se mettent à imiter leurs nouveaux amis les Anglais. Victimes d'un de ces charlatans comme on en voit tant de l'autre côté des Alpes, nous lui avons écrit la lettre suivante :

Monsieur,

J'ai reçu, non sans stupéfaction, votre traite de 75 fr. impayée avec la mention refusé le paiement sur le bordereau postal.

Ce refus n'étant accompagné d'aucune lettre explicative j'espère que nous n'avons pas eu affaire à un filou comme votre pays en compte tant puisque votre député lui-même gémait dans un noir cachot sur les ennuis du métier de faire assommer les gens pour les dépouiller.

Veillez agréer, etc.

Nous attendons sa réponse.

Avis aux naifs et aux confrères.

Nous ignorions jusqu'à ces jours derniers que notre excellent confrère M. Omessa était commandeur du Nichan Iftikhar.

Nos sincères félicitations.

**VENTE DES VINS DE CARTHAGE**  
gros et détail  
Expéditions par caisses et par fûts dans tous pays

# QUINQUINA ET KOLA VINCENT

MARQUE DÉPOSÉE

On expédie par colis-postaux dans toute la France du Vin Muscat de Carthage.  
S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la gare française, TUNIS.

## Charge à fond

Après avoir timidement pris à partie M. de Carnières, notre confrère du mardi s'est livré dans son dernier numéro à une charge à fond contre le Président de la Chambre d'Agriculture ?

La raison s. v. p. ?

Notre confrère serait-il jaloux, par hasard, des lauriers du directeur de la Tunisie Française parce qu'il a su implanter à la Résidence où, affinité de race, il serait, paraît-il, *persona grata* ?

M. Pellerin ne peut concevoir que M. de Carnières soit venu franchement et loyalement à la République et pour lui, hors de son parti républicain — parti passablement disloqué — il n'y a plus de républicains.

C'est pousser un peu trop loin l'ostracisme.

Si jalousie il y a pourquoi M. Pellerin n'a-t-il pas couvert de fleurs M. de Meckel et manié dextrement l'encensoir ?

Il serait choyé à la Résidence et M. Benoit aime les flatteries. On lui en a servi des boisseaux à Tébourba. Vi-i-ve Benoit !

## Noces d'argent

Il y aura, l'an prochain, vingt cinq ans que notre ami, M. Thomson, est député de Constantine.

Il pourra célébrer les noces d'argent de son entrée au parlement.

Les cas sont assez rares pour être cités et félicités.

On vient heureusement d'arrêter et de conduire sous bonne escorte à Alger deux Chambâas qui ont pris part à l'assassinat du marquis de Morès.

Nous désespérons de voir jamais étaler au grand jour les dessous — s'il y en a — de cette affaire.

Le gouvernement italien a compris que M. Mondello n'était plus possible à Tunis et qu'il en avait trop fait pour rester à son poste.

Il vient sagement de le rappeler en lui accordant un mois de congé.

Tous est bien qui finit bien.

Nous sommes un peu en retard pour annoncer les distinctions honorifiques dont viennent d'être l'objet MM. Homberger, président de la Chambre de Commerce et Atlia, Conseiller municipal de Tunis qui ont été faits le premier Officier de l'Osmanie et le second Commandeur du Medjidié.

Tous nos compliments.

M<sup>r</sup> Passet, ex-avocat-défenseur à Sousse dont nous avions annoncé en son temps l'arrestation pour détournements a comparu lundi devant le tribunal criminel de cette ville qui l'a acquitté aux applaudissements de toute la salle.

C'est un succès pour M<sup>r</sup> Uzanaz-Joris, notre sympathique bâtonnier, mais nous avons trouvé déplacés ces applaudissements accueillant l'acquiescement d'un officier ministériel qui avait détourné les fonds de ses clients.

Il est bien certain qu'il ne devait se trouver aucune des victimes de M<sup>r</sup> Passet parmi les applaudisseurs.

## LES DIVAGATIONS DE TRIBOULET

### Place aux grues

Je confesse très humblement que je ne pense pas, comme le vertueux M. Froppo, qu'un homme a des mœurs déplorables parce qu'il aura une maîtresse. Ma simplicité ne va pas jusque-là. Je trouve même ridicule

l'austérité feinte ou réelle de ce magistrat à encadrer et j'estime que c'est un mal nécessaire aux pays chauds où les siestes sont longues... et seraient assez ennuyeuses sans... vous m'avez compris.

Ceci dit me met très à l'aise pour m'élever contre l'étalage impudique de certains hommes que leur situation ou leur position sociale commanderait plus de réserve de leur part.

Qu'on ait une maîtresse, je l'admets, j'en suis, très bien, mais s'afficher hors des lieux de plaisirs, la promener partout à son bras la conduire même à l'église, je trouve cela très tunisien.

Notez que toutes ces jambes en l'air donnent de fameux crocs à la chaîne de roses qui les lie à leurs amants casqueurs : ce qui rend ces derniers parfaitement ridicules.

C'est dans le sang et il faudrait être le dernier des imbéciles pour croire à la fidélité d'une maîtresse que l'intérêt seul guide.

Il n'y a généralement chez ces grues ni sentiments, ni amour pour celui qui fonce, elle les réserve le plus souvent pour un pâle voyou qui les cognera ferme si elle n'aboule pas la bonne galette du singe.

Un peu de retenue ne messierait pas.

TRIBOULET.

## NOMINATION DE M. RÉVOIL A ALGER

Nous avons appris avec plaisir l'acceptation de M. Paul Révoil au poste de Gouverneur Général de l'Algérie en remplacement de M. Jonnard.

Le Gouvernement a fait un excellent choix quoiqu'en puissent dire ses rares adversaires de Tunis.

Nous saluons avec joie sa nomination à ce haut poste.

## La prospérité de la Tunisie !

Ah ! elle est belle ! parlons-en. Madame Clémence Roger, directrice de la *Fronde* a reçu deux lettres d'un funiste quelconque qui a voulu se payer sa tête.

Ces lettres comparent la situation si prospère de la Tunisie à celle désastreuse de l'Algérie.

C'est plutôt le contraire qui est la vérité.

Mais voici l'une des deux lettres :

« Madame,

« J'arrive de Tunisie et d'Algérie ; permettez-moi d'émettre quelques idées sur votre article sur l'Algérie qui révèle une connaissance approfondie des mœurs locales ; en effet, en Algérie, l'indigène est pressuré par les caïds, malmené par les administrateurs des communes arabes et kabyles ; il subit, de la part des colons, des vexations de toutes sortes : il faut vraiment que ces malheureux aient perdu toutes notions de liberté et de droit humain pour se plier à cette servitude abominable. Aussi faut-il les voir grouiller dans leurs gourbis, couverts de loques, hâves, décharnés, repoussants ne salés ; on se demande vraiment quelle œuvre la France accomplit en Algérie, et si c'est ainsi qu'elle entend sa mission civilisatrice.

« Et, par contraste à ce sombre tableau, on a la Tunisie, où la misère est inconnue ; là, l'indigène se gouverne lui-même, il choisit ses chefs, trafique librement, s'instruit, travaille sans subir l'oppression de personne ; il s'enrichit, fait fructifier les terres qu'il possède, s'habille proprement et prospère en tout.

« Comme vous le dites fort bien, il faut restituer à l'indigène tous ses droits acquis avant la conquête, il faut qu'un peuple autochtone vive sous ses propres lois et ses traditions séculaires. Je ne sais quelle manie on a, en France, de vouloir façonner tous les peuples à notre image. Heureusement qu'on a fait une exception pour la Tunisie. »

A en croire le particulier qui a écrit à notre consœur l'indigène

tunisien ne serait pas présuré par ses caïds ou par ses cheïks.

Voyez-vous ces agneaux sans tâche de caïds tunisiens !

Evidemment il y a des exceptions, mais elles sont si rares !

Madame Roger agirait plus sagement en ne donnant aucune publicité à des élucubrations du genre de celles qu'elle a reçues et qui peuvent induire nos compatriotes en leur faisant croire à une prospérité tunisienne qui n'existe pas.

## M. ISNARD

le nouveau rapporteur du budget des protectorats

La nouvelle commission du budget a procédé mercredi à la nomination de ses rapporteurs.

M. Isnard, député de la Finistère a été élu, cette année, rapporteur des protectorats au lieu et place de M. Berthelot qui n'était plus candidat.

M. Isnard, le nouveau rapporteur de notre budget, député de la 1<sup>re</sup> circonscription de Brest, est né à Brest le 22 décembre 1856 ; avocat au barreau de sa ville natale. Il appartient au parti radical-socialiste comme M. Berthelot.

Élu le 22 mai 1898, au scrutin de ballottage, par 7.101 voix contre 6.625 à M. Louis Pichon, député sortant, républicain non réélu, déjà son concurrent en 1897. 1<sup>er</sup> tour : Pichon, 5.615 ; Isnard, 4.753 ; D<sup>oye</sup> rédacteur en chef de l'Express, radical, 2.802 ; M. Pichon, qui avait succédé au contre-amiral Vaillon le 11 mars 1897, avait été élu le 9 mai 1897.

## Fonctionnarisme pratique

Une bien jolie histoire qui nous est contée par un journal de Sétif et qui pourrait viser plusieurs contrôles dont les habitudes d'ordre et d'économie de leurs titulaires sont bien connus de Ghardimaou à Gâbès.

La scène se passe dans une commune où il y a un administrateur qui a la monomanie de vouloir jouer au grand seigneur.

Dernièrement, il adressait aux fonctionnaires de sa localité la carte suivante :

M. l'administrateur de la commune de X... et Madame Y..., ont le plaisir de vous prier de vouloir bien assister à la *Sérénade* qu'ils donneront dans les Salons de la Commune mixte le... 1901.

Une tenue correcte est de rigueur, On dansera.

Comme dans les petits centres les occasions de se distraire sont rares personne ne manqua à l'appel, les salons regorgeaient de monde.

On dansa, au but, on joua. La tradition ne rapporte pas que le maître de céans préleva une commission sur le produit du jeu, mais elle nous apprend que deux jours après chaque invité reçut de la commune mixte une petite note ainsi conçue, ou à peu près :

Cher M...

Vous avez bien voulu honorer de votre présence la petite fête que j'ai donnée le... 1901, mais je vous serai reconnaissant de vouloir bien participer à la dépense.

Ci-contre le détail des frais affreusement majorés.

(Ici la note détaillée des liqueurs, vins fins, cafés, pâtés et autres victuailles, sans oublier même la bougie ayant servi à l'éclairage).

Votre part contributive s'élève à fr.... que vous voudrez bien me faire parvenir dans la huitaine.

On se croirait tout à fait en Tunisie dans les contrôles de X... lors du passage du résident ou de quelque visiteur de marque.

Chaque visite lui rapporterait un joli bénéfice.

## Bizerte et Gibraltar

La *Gazette de Voss*, dans un long article, intitulé : « Bizerte et Gibraltar », insiste sur l'importance de Bizerte, au cas d'une guerre maritime entre la France et l'Angleterre.

La France, dit ce journal, s'est assurée la, pour sa flotte, une base d'opérations qu'elle ne pouvait rêver meilleure, ni plus sûre, et telle qu'elle n'existe pas à Gibraltar, en dépit de toutes les améliorations qui ont été pratiquées sur ce dernier point.

On a fait, à Bizerte, en un temps relativement court, et avec des ressources restreintes, des choses étonnantes ; ces résultats méritent d'autant mieux d'être mis en relief, qu'il s'agissait de travaux qui représentaient de grandes difficultés ; la façon dont ces travaux ont été exécutés témoigne de l'habileté avec laquelle on a triomphé de tous les obstacles. Même à un adversaire d'égale valeur, il serait difficile de forcer ce boulevard fortifié.

La valeur de Bizerte s'accroît encore par le fait que le Ministre de la Marine a établi, là, une escadre permanente, où quatre cuirassés côtiers, du type du *Requin*, jouent un rôle des plus importants.

D'autre part, avec une grande perspicacité, les autorités militaires françaises ont reconnu que l'éloignement des deux points d'appui, Bizerte et Toulon, est trop considérable pour assurer un appui mutuel, dans le cas d'une guerre décisive ; en conséquence, elles ont jugé nécessaire, en égard aussi aux grands travaux italiens de défense de Maddaba, sur la côte septentrionale de Sardaigne, d'établir, sur la ligne stratégique Bizerte-Toulon, une station fortifiée intermédiaire.

Mais, au contraire de ce qui s'est passé à Bizerte, les travaux à faire en Corse sont encore en retard.

La *Gazette de Voss* remarque que les Anglais, de leur côté, ne sont pas restés inactifs à Gibraltar ; ils sont fiers des nouveaux travaux qui, suivant eux, rendent la position de l'Angleterre inattaquable dans la Méditerranée.

Mais, conclut la *Gazette de Voss*, il ne manque pas de juges compétents qui constatent que la situation s'est notablement modifiée, et qui, en établissant un parallèle entre Gibraltar et Bizerte, estiment avec nous que dans le cas où une décision définitive sur la prépondérance dans la Méditerranée dépendrait de ces deux puissants points d'appui, le premier rang appartiendrait incontestablement à Bizerte.

## ACCIDENT A DJEBEL-DJELLOUD

Un accident qui avait pu avoir des suites graves s'est produit vendredi soir à 5 h. 25 à la station de Djebel-Djelloud de si funeste mémoire où les trains se dirigeant sur Tunis et Zaghuan se croisent.

Après avoir achevé son service au train n<sup>o</sup> la receveuse a voulu passer sur l'autre trottoir pour assurer celui du n<sup>o</sup> 103 mais ayant mal calculé son temps elle fut tamponnée par la machine et projetée, heureusement, sur le trottoir où elle se fit des blessures peu importantes.

Puisque nous parlons de Djebel-Djelloud signalons l'exiguïté du trottoir de la ligne d'Hamman-el-Lif qui occasionnera des accidents que la Compagnie sera la première à regretter si elle ne prend la sage précaution de le faire élargir.

Lorsque deux trains arrivent à la station filant à une allure assez rapide comme les trains n<sup>o</sup> et 103 le voyageur placé dans cet espace restreint est pris de vertige et risque de rouler sous les roues de l'un des deux trains.

Nous signalons le cas, certain d'être entendu.

Si l'on veut fumer d'excellentes cigarettes, les *Macédoine* et les *Diana* n'ont pas leurs rivales. Qu'on se le dise.

## ACTUALITÉ

### TOUS JOURNALISTES

Il y a quelque temps, plusieurs grands journaux parisiens eurent simultanément la même bonne idée. Connaissant, pour y avoir goûté, les chinoïseries administratives et les abus de toutes sortes auxquels sont soumis les citoyens français, ils réservèrent dans leurs colonnes une place aux revendications des dits citoyens et ouvrirent, à cet effet, des rubriques : On réclame. Tribune libre. Guerre aux abus avec promesse à leurs lecteurs d'y insérer la prose des mécontents.

— Nous donnerons ainsi au public se dirent les directeurs, une preuve de l'intérêt que nous lui portons et cela ne pourra que profiter à la vente de nos journaux. Nous en serons quittes pour imprimer, par ci par-là, quelques lettres choisies parmi les moins bêtes, les jours où nous serons à court de copie.

Ce qu'il n'avaient pas prévu arriva. Au lieu de quelques lettres par-ci, par-là, ce furent des avalanches de lettres qu'ils reçurent, des brassées de missives signalant des abus, des charretées de plaintes, des vagonnets de réclamations. Et aujourd'hui, les malheureux sont submergés, ne savent où donner de la tête, voient leurs colonnes envahies par la prose des « opprimés » et regrettent amèrement la proposition faite à leurs lecteurs. N'importe, ils ont promis, ils doivent tenir. Après avoir rugé contre telle ou telle administration, le « fidèle abonné » réclame la publication de sa lettre. On la lui a promise, il la lui faut. Et la direction a beau expliquer dans des notes que « vu l'abondance des matières... » et que « en raison du manque de place... » rien n'y fait. Les mécontents continuent de se plaindre, et les lettres continuent d'arriver.

Elles arriveront pendant longtemps encore, c'est à prévoir. Car si les sujets de réclamations sont innombrables et s'il n'y a qu'à se baisser pour en ramasser, l'occasion offerte au public de faire imprimer « à l'œil » les plus extravagantes élucubrations est trop tentante pour que chacun ne trouve l'occasion d'en user.

Pensez donc. Envoyer au journal une trentaine de lignes qui seront publiées, mon cher ! Et, vous savez, pas dans un canard de rien du tout dans un grand journal ! qui tire à 200.000 !

Appréhendez la main à la plume pour une petite lartine bien sentie, que, tel jour, le train d'Asnières est arrivé à Paris avec vingt cinq minutes de retard, qu'un tel état de choses est honteux sous un régime démocratique et que la haute administration se moque effrontément du public.

Ou bien ce sera pour signaler à la bienveillante attention de M. le sous-secrétaire d'Etat que les employés de tel bureau de poste ont des figures rébarbatives incompatibles avec leurs fonctions et ne se font pas faute de faire attendre le public plus que de raison devant leurs guichets.

Tel tramway dont les départs ne sont pas établis à leur gré donnera à un groupe de lecteurs l'occasion de flanquer un poil au préfet de la Seine et de lui dire ce qu'ils pensent de son administration.

Quant aux erreurs commises par les bureaux administratifs, c'est par centaines qu'elles sont chaque jour étalées au grand soleil avec les imprécations des mécontents à l'adresse de MM. les ronds de cuir et de MM. les chefs de service, soudoyés à coup sûr par le gouvernement pour exaspérer les pauvres contribuables.

Sur cent épîtres de ce genre, il y en a bien... dix qui sont écrites avec la conviction qu'elles serviront à quelque chose, qu'elles tomberont sous les yeux du ministre compétent et que celui-ci s'empressera de remédier aux fautes qu'elles signalent. O candeur !

D'un journal qui pénètre dans un ministère, le feuilleton est lu par le concierge, les faits-divers par les garçons de bureaux et les promotions académiques par les chefs de service. Quant au ministre, il ne lit que ce qu'on dit de favorable sur son compte. Et comme il a raison !

Restent quatre-vingt dix lettres. Celles-ci sont écrites sans conviction, avec seulement le besoin de réclamer contre quelque chose et le secret plaisir « d'être dans le journal » et de le faire savoir aux amis

et connaissances : Vous voyez bien cet article-là ? qui est signé « Un lecteur assidu » ? Eh bien, c'est moi qui l'ai envoyé. Il a dû en faire une tête le ministre quand il a vu ça !

Si, par un hasard providentiel, l'objet de la lettre se trouve être justement réalisé, si l'abus est réprimé pour une cause ou pour une autre, alors c'est du délire. On en parle encore dix ans après. Oui, mon vieux ! j'ai eng..., le ministre dans le journal et ça n'a pas fait ouf ! Il s'est exécuté !

C'est pour donner au bon peuple français de ces petites satisfactions intimes que nos confrères ont ouvert leurs colonnes à la rumeur publique. Ce qu'ils nous assomment avec leurs « opinions libres ».

## INFORMATIONS

En s'occupant des intérêts de leurs électeurs, nos amis MM. Thomson et Etienne n'oubliaient pas ceux des Tunisiens dont ils prennent plus souvent qu'on le pense la défense sans faire aucun tapage ni étalage de services qu'ils nous rendent.

Voici la lettre que M. Baudin, ministre des travaux publics a adressée à M. Thomson pour lui faire connaître l'homologation des tarifs 206 et 225, relatifs au transport des vins algériens et tunisiens.

« Paris, 16 mai, 1901.

« Monsieur le député et cher collègue,

« Vous avez bien voulu signaler tout particulièrement à mon attention l'intérêt que présenterait la prompt homologation d'une proposition tendant à insérer dans tarifs spéciaux communs PV n° 206 et 225 (Compagnie P.-L.-M. et Compagnies de navigation), des prix réduits pour le transport tant des vins en fûts entre les ports d'Algérie et de Tunisie et toutes les gares du réseau P.-L.-M., que des fûts vides en retour.

« Vous vous rappelez que le comité consultatif des chemins de fer à émis son avis le 3 avril. Je vous ferai remarquer que cet avis n'a été transmis par le secrétaire du comité à la direction des chemins de fer que le 26, probablement parce que la rédaction des procès-verbaux des quatre séances nécessitait ce délai.

« J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'avis du comité, je viens d'homologuer sous les réserves qu'il a indiquées les dispositions proposées.

« Agréé, etc.  
« Le ministre des travaux publics,  
« BAUDIN »

## Chronique locale et régionale

Nous serions reconnaissants à ceux qui possèdent notre dernier numéro s'il voulaient nous en faire cadeau.

Un concours de tir organisé par la Société des Anciens Sous-Officiers sous la présidence d'honneur de M. le Résident Général et M. le Général Commandant la Division d'Occupation aura lieu les dimanche et lundi 26, 27 mai 1901 au stand de la garnison.

De nombreux prix seront descendus qui sont exposés dans les vitrines de M. Boury, armurier, rue Al-Djazira.

La Société Fraternelle des Officiers résidant en Tunisie, a fait construire dans le cimetière de Kairouan un ossuaire qui renfermera les dépouilles mortelles de deux officiers et de cent quarante-deux sous-officiers et soldats décédés dans cette garnison et dans les camps de Djilma et Sidi-el-Hani pendant les premières années de l'occupation.

Un monument commémoratif sera édifié sur cet ossuaire. Il rappellera les noms de ces officiers et les numéros des corps de troupe auxquels appartenaient ces fils de France morts pour le Pays.

L'inauguration de ce monument aura lieu le 26 mai, à quatre heures du soir, dans le cimetière de Kairouan.

Comme toutes choses humaines, la société des Eaux d'Ain-Garci a du passer par une période de début, grosse d'imprévus et de difficultés à surmonter.

C'est chose faite maintenant: sous la direction d'un excellent contre-maitre venu de Vichy, le personnel qui travaille à recueillir l'eau des sources est arrivé à un résultat parfait. L'embouteillage est pratiqué avec toute l'adresse et la célérité voulues pour ne donner lieu à aucune déperdition du gaz bienfaisant ou des produits minéraux qui font de l'eau d'Ain-Garci la plus agréable et la plus salubre des boissons.

Aussi la faveur avec laquelle elle a été reçue, voici deux mois, par le public tunisien ne fait elle que s'accroître tous les jours.

À nos amis. — Nous prévenons tous nos amis que l'administration de la Petite Tunisie se charge de faire exécuter toutes les commandes d'impression (têtes de lettres, cartes de visites, lettres de deuil et imprimés divers) ainsi que les commandes de registres ou fournitures de bureau qui lui seront adressées.

S'adresser directement à l'administrateur du journal.

## SOUK-EL-ARBA

On nous prie de ne pas publier pour le moment les faits que nous devons signaler aujourd'hui. Nous déferons au désir qui nous est exprimé.

Pour pénétrer sur les quais de la gare il faut se munir d'un ticket de dix centimes.

Cependant journellement les quais sont encombrés surtout au passage des trains 1-2 de personnes qui n'en sont pas munis : celles-ci pénètrent par le buffet et s'en retournent par le même chemin. Ce n'est pas plus difficile que cela.

Nous ne pensons pas que ce soit pour permettre ce trafic qui fait perdre des recettes à la Compagnie qu'on lui a ménagé une porte d'entrée et de sortie.

Nous reviendrons du reste sur ce buffet qui fait une concurrence sans pareille aux établissements de la localité alors qu'il ne devait servir qu'aux seuls voyageurs.

## BRODEUSE

donne des leçons chez elle et à domicile. Rue Chaker, 11, au premier. Prix modérés

L'ABSINTHE OXYGÉNÉE CUSENIER est la plus grande découverte pour l'estomac des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé.  
Dr Ph. Bernard.

## Grande Clinique Ophthalmique de la Régence

Maison de santé, pour les Maladies des yeux, du Dr CUENOD, rue Zarkoun, n° 1. — Tous les matins, de huit heures à midi, consultations et opérations. Consultations particulières, l'après midi, de trois heures à cinq heures, sauf les jeudis et dimanches. — Traitement des yeux louches et choix de lunettes, undis et vendredis.

# Absinthe OXYGÉNÉE Cusenier

PREMIERE MARQUE DU MONDE

Propriété exclusive et invention de la Grande Distillerie E. CUSENIER Fils aîné et Cie  
PARIS, ORNANS, MARSEILLE, BRUXELLES ETC.

EN VENTE à l'Imprimerie J. Picard et C<sup>o</sup>, à Tunis, rue Al-Djazira

## Memento Arabe Français

ouvrage très utile à l'usage des personnes même ne sachant pas lire l'Arabe.

PRIX : 5 fr. relié.

VIENT DE PARAITRE

## "L'INDICATEUR TUNISIEN"

ÉDITION DE 1901

Un fort volume relié, de plus de 1.200 p. En vente chez tous les libraires. Envoi franco contre mandat-poste de 10 fr. 75 adressé à la Direction

Passage de Bénévent, TUNIS

Demandez dans tous les Établissements

## l'absinthe BERGER

la plus répandue et la meilleure entre toutes.

Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie, MM. FION Frères, 15, rue de Besançon, Tunis.

## ENTREPOT BIÈRE PHENIX

Expéditions à l'intérieur

en fûts, en bouteilles et bocks

Rue d'Angleterre, 2 - TUNIS

## F. MACHERET

Dépositaire

## Laboratoire d'Analyses Métallurgiques

## ALFRED ANCELIN

Ingénieur-Chimiste

Mise en valeur de gisements. — Exploitations. — Rapports. — Devis. Installation d'atelier de broyage et d'enrichissement.

11, Rue, d'Espagne TUNIS

## HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbiocides cicatrisantes qui ont valu au Coaltar Saponiné Le Beuf son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 francs, les 6 flacons 10 francs, dans toutes les pharmacies.

Se défier des contrefaçons  
Dépôt : Pharmacie NEE

## MODES ET CONFECTIONS

Rue Chaker, 11

COSTUMES POUR DAMES

à raison de 12 à 15 francs de façon TRAVAIL SOIGNE

Bele occasion à vendre un moteur à gaz, force 2 chevaux 1/2, marque, Cie française des moteurs à gaz.

S'adresser à l'Imprimerie du Commerce, 7, rue des Glacières, Tunis.

## DATTES A. BONNENFANT

Expéditions en colis-postaux franco à domicile en France, 3 k. 5 fr. ; 5 k. 7 fr. 50 - Bureaux des commandes : Avenue de France, 10, Librairie Démoflys. — Par correspondance : Bonnenfant, Tunis.

## MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881

BUREAUX : 12, Rue de Hollande

## E. FAURE et C<sup>IE</sup>

TUNIS - 14, Rue d'Italie, 14 - TUNIS

Grande Spécialité de Chaussures

pour Hommes, Dames et Enfants

Pour les fêtes de Pentecôte mise en vente de toute la chaussure d'été. Bas et chaussettes tous genres, haute nouveauté.

Mallet, Valises, Articles de voyage

Prix Fixe à Maison de Confiance à Prix Fixe

## AVIS IMPORTANT

En réponse à l'avis ci-dessous :

A VENDRE

## MAISON AVEC JARDIN

dans beau quartier d'avenir le mieux situé et le plus salubre de Tunis. S'adresser au bureau du journal

inséré dans plusieurs numéros de la Dépêche Tunisienne et concernant l'immeuble Gaudiberti, boulevard Benat n° 21. Madame V<sup>e</sup> Gaudibert informe le public que M. Ropert, son gendre, n'aucune qualité pour vendre le dit immeuble dont elle possède les trois quarts.

Une instance est du reste suivie devant le tribunal civil de Tunis pour faire vendre sur licitation la dite maison.

Tout acheteur qui traiterait avec M. Ropert s'exposerait à des déboires.

Tunis le 4 décembre 1900

V<sup>o</sup> H. GAUDIBERT.

DEMANDEZ PARTOUT

## L'Amer et le Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs Expositions Médaille d'Or, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury : Paris 1900.

Médaille d'or, Exposition Universelle : Paris 1900.

## TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12

Em. GIRAUD, propriétaire

GRAND RESTAURANT DE 1<sup>er</sup> ORDRE

Service à la carte et à prix fixe

Salons pour Familles

Spécialité de Conserve de Hôtiers et de Fruits

MÉDAILLE OR ET ARGENT

## HORS CONCOURS

Exposition Universelle PARIS 1900

## POUDRE DE RIZ

ADHÉRENTE - PARFUM EXQUIS - INVISIBLE

## LA MADONE

Vente en Gros : HUBERT, Parfumeur, Bordeaux et 26, Rue d'Enghien, PARIS

DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PARFUMERIES

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE à Tunis.

Imprimerie spéciale de la PETITE TUNISIE 8, Rue de Souk-Ahras

Le gérant : EM. LACROIX

Ce journal est exécuté par des ouvriers syndiqués

## PALUDINE

élixir toni fébrifuge

A BASE D'EXTRACTUM ANIMALIS

Souveraine contre les fièvres paludéennes périodiques, la cachexie des fièvres intermittentes chroniques, les fièvres graves, typhus, les névralgies, etc. Remplace la quinine sans en avoir les inconvénients.

Doses : Une grande cuillerée matin et soir. Pour les enfants, demi-dose.

Dépôt : Pharmacie Malackowski, Tunis

## RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte

22, rue de Russie, 22

Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.

Plans, Projets, affaires à forfait

ÉLIXIR, POUDRE et PÂTE

## DENTIFRICES

des RR. PP.

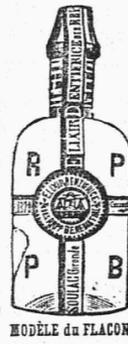
# BÉNÉDICTINS

de SOULAC

A. SEGUIN, BORDEAUX

MEMBRE DU JURY, HORS CONCOURS

Exposition Universelle Paris 1900



MODÈLE DU FLACON

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE, place du Tribunal TUNIS

## RESTAURANT A LA CARTE

Déjeuners à 2 fr. 50. — Diners à 3 fr.

M. GUICHARD recommande au public sa cuisine très soignée et sa cave de 1<sup>er</sup> ordre

SPÉCIALITÉ DES PLATS DU JOUR

## TOUS LES JOURS CONCERT INSTRUMENTAL

# G<sup>DE</sup> BRASSERIE MAXÉVILLE

TUNIS - Rue Amilcar et Rue Hannon - TUNIS

LE SOIR, THÉÂTRE DU VRAI GUIGNOL LYONNAIS

## BIÈRE GRANDE MAXÉVILLE

Hors concours Exposition Universelle 1900  
Président du Jury

EXPÉDITIONS À L'INTÉRIEUR

EN FUTS, BOUTEILLES & BOCKS

**Banque de Tunisie**  
Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis  
**OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ**  
Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays. Souscriptions — Emissions.

**GDE Brasserie Tourtel**  
**A BIJOUVILLE (BIZERTE)**  
**CLÉMENT B. PROPRIÉTAIRE**  
REPAS A PRIX FIXE ET A LA CARTE  
Cuisine soignée — Service irréprochable  
Consommations des premières marques

**Aux Armes de Saint-Etienne**  
23, rue Al-Djazira — TUNIS  
**Veuve C. BOURY**  
Armes de chasse et de tir. Articles de chasse  
BICYCLETTES des premières fabrications françaises  
Appareils de pesage de tous systèmes  
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances  
DÉPOT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

**Crédit Foncier et Agricole d'Algérie**  
Société anonyme. Capital : 30 millions  
Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia  
Agences à Sousse et Bizerte  
Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.  
Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2%, 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.

**LOCATION DE COFFRES-FORTS**  
**DOMAINE DE POTINVILLE**  
P. POTIN, propriétaire  
**CHAUX HYDRAULIQUE**  
et Ciments  
VENTE AU DETAIL : Avenue de Carthage

**Comptoir National d'Escompte de Paris**  
Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés  
AGENCE DE TUNIS  
M. Victor Richard, Directeur  
Sous-Agences à SOUSSE et à SFAK, Bureau à GABÈS  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, débits de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.  
DÉPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES  
A vue, 2% - à 2 ans, 2 1/2% - à 3 ans, 3% - à 4 ans, 3 1/2%  
LOCATION DE COFFRES-FORTS  
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.  
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants le plus grand degré de sécurité contre le vol et d'incendie.  
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

**Maison Paonessa, Artificier**  
22, Avenue de la Marine, TUNIS  
**FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES**  
Entreprise générale de fêtes publiques et privées  
Vente et location d'illuminations et de décorations  
Drapeaux et tentures de toutes nationalités  
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs,  
Pains de stéarine, etc., etc.  
**PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE**

**Taverne Alsacienne**  
TUNIS — AU PORT — TUNIS  
MM. Durand frères ont l'honneur d'informer leurs clients qu'ils pourront trouver à la Taverne Alsacienne une excellente cuisine, vins et des consommations de premières marques.  
M. Th. DURAND se recommande par ses talents culinaires.  
Repas sur commande. — Service à la carte et à prix fixe  
Prix modérés — English Spoken

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**  
Chaux et Ciments, Briques, Tuiles, Carreaux, etc.  
**H. BOURREL**  
entrepositaire  
Représentant de la Société FREYDIER, GOUY et Co, de Cruas, bassin du Teil (Ardèche).  
Chaux éminemment hydraulique, Ciment Portland Grapper  
Entrepôts et bureaux : 54, Avenue de la Marine, TUNIS.

**M. LOUIS FOUBERT**  
Courtier maritime et Commercial  
TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, 14 — TUNIS  
CAMIONNAGE — FORMALITÉ EN DOUANE  
Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse  
Service spécial de Déménagements  
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER  
**MAGASINS DE DÉPÔTS**

**COMPAGNIE ALGÉRIENNE**  
Société Anonyme ; Capital 15.000.000 entièrement versés  
Comptoir de Tunis, Avenue de France  
Escomptes. Recouvrements. Avances sur titres et marchandises.  
Chèques et lettres de crédit sur tout pays  
Encaissements de coupons. Ventes et achats sur gards titres  
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0. Bons de caisse.  
Bons 3 ans et 2 ans, 3 0/0. Bons à 1 an et 4 ans 3 et demi 0/0.  
Bons à 4 ans 5 0/0.

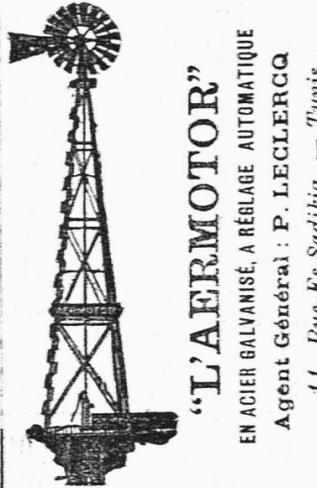
**MM. A. Guerriera et S. Messa fils**  
Agents généraux de la Société française des plâtrières Char et Cie, dépositaires de la chaux éminemment hydraulique de Bou Kornine, représentants de ciments PELLoux PERE ET FILS et Cie de Grenoble.  
**BUREAUX ET ENTREPÔTS : 10, RUE DE GRÈCE**

**DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES**  
Peintures et Fournitures pour Machines  
**MAISON FONDÉE EN 1890**  
Louis GORSSE, 11, Avenue de Carthage — TUNIS

**VINS ET EAUX-DE-VIE DU DOMAINE DE POTINVILLE**  
M<sup>ME</sup> HOLMIÈRE  
23, Rue d'Italie, TUNIS  
LIQUEURS DE MARQUE LIVRAISON A DOMICILE

**GRAND HOTEL DE FRANCE**  
Actuellement en construction  
Ouverture le 1<sup>er</sup> juillet 1901

**BOIS DE CHAUFFAGE**  
Charbon de bois, houille et briquettes  
B. RICHARD, A. MILITTE  
SUCCESEUR  
Bureaux : Place de la Gare Française. — Magasins : rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon.  
**TUNIS**



**Pasteurisation des Vins**  
APPAREIL BOURDIL de Narbonne  
**HORS CONCOURS**  
S'adresser à M. Fernand ARNAUD  
Consignataire, rue de Strasbourg

**GLACE HYGIÉNIQUE ALGÉRIENNE**  
Succursale de Tunis : dépôt, rue Malta, Srira  
Bureaux : 17, Rue du Portugal  
**R. MARTIN**  
Livraisons en ville à domicile  
EXPÉDITIONS A L'INTÉRIEUR — PRIX MODÉRÉS  
La maison ayant supprimé les intermédiaires, prière d'adresser directement les commandes à l'adresse ci-dessus.

**Demandez partout**  
**LE KINA-BELLOT**  
ABSINTHE ET AMER CONILH  
BELLOT, Distillateur à Tunis  
Dépôt général des eaux minérales de VICHY  
des liqueurs fines de la maison LAVAYNE & Co et du Champagne MONTEBELLO

**Ateliers de Charpente et Menuiserie**  
**PAUL ROSARD**  
Rues de Vesoul et de Naples prolongée, TUNIS  
Charpente et Hangars économiques. — Châlets et Menuiserie

**MAISON DE DÉCORS**  
**FABRIQUE SPÉCIALE D'ENSEIGNES**  
Dorure sous verre — Entreprise de peinture  
**LORENZI, 16, RUE ESSADIKIA**

**PHARMACIE LYONNAISE**  
TUNIS — 12, rue d'Italie, 12 — TUNIS  
ROSSET-BRESSAND, pharmacien  
**VIN TONIQUE DES SUFFÈTES**  
à la Kola, Coca, Phosphate de Chaux  
DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES  
DES SUFFÈTES  
Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excorées, inflammations de la bouche.  
Eaux minérales purgatives, gros et détail  
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure  
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du courrier.

**TERMINUS-BUFFET-HOTEL**  
Restaurant à prix fixe et à la carte  
**A. DEPOUZIER** propriétaire  
ÉTABLISSEMENT DE 1<sup>er</sup> ORDRE  
ON PREND DES PENSIONNAIRES

**GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE ANGLAISE ET VIENNOISE**  
TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS  
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie  
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois, pain de seigle. Pain pour sandwiches, noir et blanc  
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café  
**Pâtisserie de premier ordre**  
Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals  
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie  
**SAINT-LOUIS** de Marseille.  
**ON PORTE A DOMICILE**

**EAUX MINÉRALES NATURELLES FROIDES**  
**D'AIN-GARCI**  
Digestive, Tonique, Fortifiante. Diurétique  
**SOURCE RÉGENCE** Très peu gazeuse  
**SOURCE PASTEUR** Gazeuse  
Dépôts à Tunis : chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minérales  
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris, Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

**Hôtel-Restaurant des Négociants**  
9, rue Amilear — TUNIS  
PENSION BOURGEOISE — REPAS DEPUIS 1 fr. 50  
Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et salons meublés. Pièces irréprochables. Service soigné  
S'adresser à M. JACOTET, propriétaire

**BOULANGERIE-PÂTISSERIE MÉRIDIIONALE**  
**C. FÉBRIER**  
TUNIS — 48, Rue Al-Djazira 48 — TUNIS  
Pièces montées. Fruits glacés et confits. Desserts pour baptêmes et mariages sur commande. Confitures assorties. Spécialité de la croquette nougat.  
**HUILE D'OLIVE**

**MAISON MODÈLE**  
Avenue de France et rue de Bone, Tunis  
Succursale à Bizerte  
**VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE**  
POUR HOMMES ET ENFANTS  
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES  
Coupeurs des Premières Maisons de Paris  
Chemiserie-Bonneterie  
DÉPÔT DES USINES **TORRILHON\* et Co**  
DE CLERMONT-FERRAND  
Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage.  
Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indécomposables.  
Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), pneumatique, rayons avant-avant-garde, ment le pneumatique.  
S'adresser MAISON MODÈLE, 7, Avenue de France, Tunis

**Société des sables de l'Oued-Miliane (DITE KLÉDIA)**  
La Société des sables de l'Oued-Miliane de Klédia a l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes, entrepreneurs, etc., qu'elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'Oued-Miliane, de première qualité exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées sur chantiers.  
Gravier pour jardins à 7 fr. le mètre-cube  
S'adresser à son représentant à la Gare Française.

**Cie Franco-Tunisienne de Navigation**  
Siège social, 7, rue de la République, Marseille  
Agence de Tunis  
Services réguliers entre Marseille et la Tunisie  
Le vapeur Ville-de-Bizerte, Capitaine Rilba, attendu de Marseille le 28 mai repartira pour Sfax, Méhdia, Monastir, et Sousse, le 29 mai 1901.  
Prix des Passages pour Sfax : Première 27 fr. avec nourriture ; Pont 8 fr. sans nourriture.  
Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es Sadikia, Tunis

**CIE DE NAVIGATION MIXTE**  
Cie TOUACHE - paquets-bots-poste français - Agence de Tunis  
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de dépêches et de marchandises  
**ARRIVÉE DE MARSEILLE**, tous les vendredis, à 5 heures du matin.  
— DE BONE, tous les vendredis, à 7 h. du matin.  
— DE LA CÔTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Méhdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 s.  
— DE PALERME, tous les dimanches, à 7 heures du matin.  
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 7 h. du matin.  
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 8 h. du matin.  
**DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS**, tous les mercredis, à 4 h. 5  
— POUR LA CÔTE TUNISIENNE et Tripoli, tous les mardis, à 6 h. du soir.  
— DE TUNIS POUR PALERME, tous les vendredis, à 4 h. 30 s.  
— DE PALERME POUR TUNIS, tous les samedis, à 4 h. soir.  
— DE TUNIS POUR BONE, tous les samedis, à 4 h. midi.  
— DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les dimanches, à midi.  
— DE TUNIS POUR LA CÔTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Méhdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 5 heures du soir.  
Service réguliers hebdomadaires de Tunis, la côte tunisienne et Tripoli, via Marseille, sur Nice, Gènes, Livourne et Naples.  
La Cie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, La Belgique, la Hollande, la Grande Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle Calédonie et de tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.  
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.  
L'Agent principal, J.-B. PÉDELUPÉ

**Usine du Bou-Kornine**  
Hamam-Lif  
**A. BELLINO**  
**CHAUX**  
éminemment hydraulique  
Vente au détail  
10, rue de Grèce, Tunis